

Être acteur de son évolution professionnelle

COMPRENDRE LE « PLAN D'ÉVOLUTION » EN 4 QUESTIONS :

Qu'est-ce que l'évolution professionnelle ?

Qu'est-ce qu'un plan d'évolution ?

Pourquoi construire son plan d'évolution ?

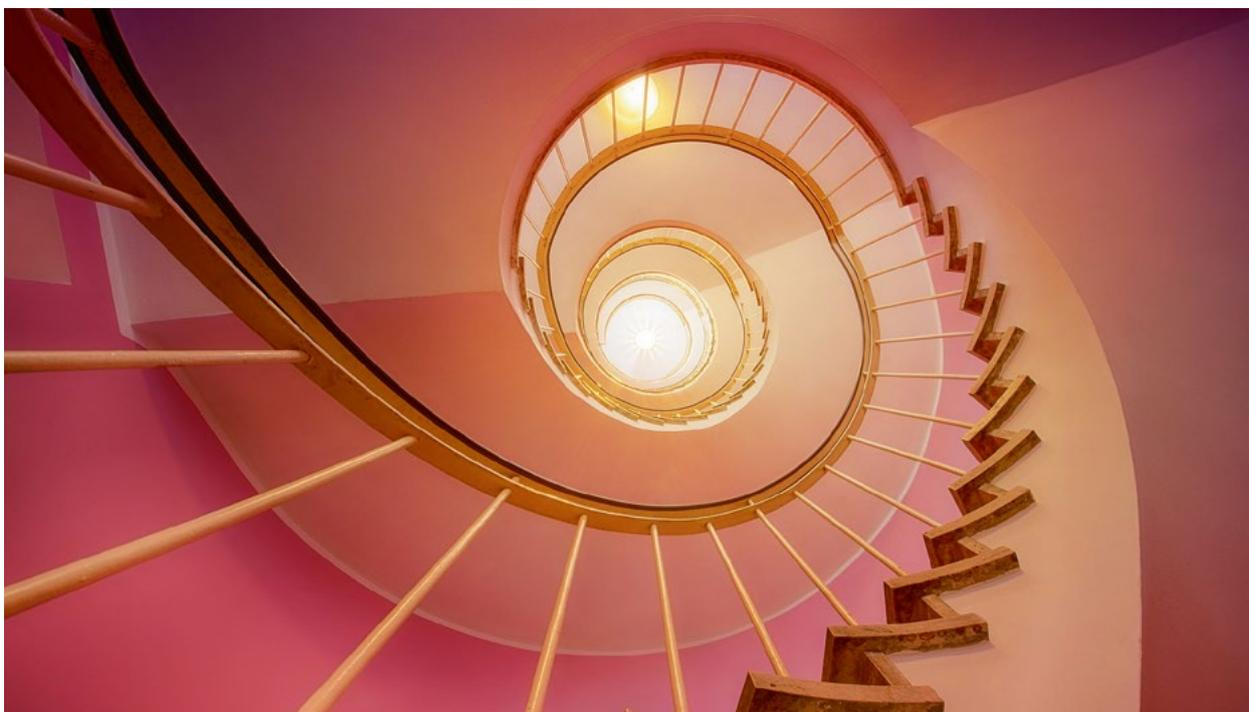
Comment construire son plan d'évolution ?

Le carnet de bord professionnel a été créé afin de vous aider à être davantage acteur de votre **évolution professionnelle**, de vous soutenir dans votre parcours de formation, de vous accompagner dans votre développement professionnel, et de vous aider à déterminer votre « **plan d'évolution** » professionnelle.

Qu'est-ce que l'évolution professionnelle ?

L'évolution professionnelle peut être définie comme la transformation et l'amélioration progressive de la situation professionnelle d'un individu. Chacun est amené à changer et évoluer tout au long de sa vie professionnelle.

Différents types d'évolutions professionnelles sont possibles : au sein d'une même fonction, en passant d'une fonction à une autre, d'un employeur à un autre, d'un secteur à un autre, d'un statut à un autre (salarié, volontaire, indépendant...).



Les causes de tels changements sont multiples, voici quelques exemples :

	Evènements qui affectent l'individu	Initiatives prises par l'individu
Dimension professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Changements au sein de l'institution ou dans le secteur (évolution du projet pédagogique, autre dynamique d'équipe, nouvelle réglementation...) Changement dans la situation professionnelle (promotion, licenciement...) ... 	<ul style="list-style-type: none"> Développement de nouvelles compétences acquises par l'expérience ou par le suivi d'actions formatives (spécialisation, réorientation...) Candidature pour un autre poste de travail (au sein de l'institution ou chez un autre employeur) ...
Dimension personnelle	<ul style="list-style-type: none"> Evénements de la vie personnelle (déménagement, maladie, nouveau loisir, engagement associatif, voyage...) Changement familial (engagement dans une vie de couple, naissance d'un enfant, décès d'un parent...) ... 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnements sur ses choix passés, sa situation actuelle (<i>suis-je satisfait de mon emploi ?</i>) et son avenir (<i>ai-je envie de changer de job ?</i>) Découverte d'autres centres d'intérêts Souhait d'un nouvel équilibre vie privée / vie professionnelle ...

Etre acteur de son évolution professionnelle, c'est...

Accueillir les changements

Se donner les moyens d'atteindre ses objectifs

Avancer dans une direction et maintenir son cap

Réfléchir à ses envies et besoins

Faire des choix

Donner du sens à sa vie

S'écouter et s'observer

Saisir ou renoncer à certaines opportunités

Poser des choix individuels et/ou avec les collègues



Et pour toi, c'est quoi l'évolution professionnelle?

Qu'est-ce qu'un plan d'évolution ?

Il s'agit de la planification de vos actions formatives (formations, réunions, stages, colloques, pratiques de terrain, tutorats...) pour les prochaines années en vue d'atteindre vos objectifs professionnels.

Ce plan prend en compte :

| Votre **contexte professionnel**

- Projet d'accueil de l'institution
- Enjeux de l'institution (défis, opportunités, besoins, projets...)
- Réglementation sectorielle

| Vos **attentes et vos souhaits d'évolution** personnels et professionnels

| Votre **situation personnelle** (âge, santé...), **familiale et professionnelle** (diplômes, expérience)

| Le **marché de l'emploi actuel et les formations existantes** (qualifiantes et continues)

| Les **besoins individuels** (vous), les **besoins collectifs** (plusieurs membre de votre(vos) équipe(s)) et les **besoins institutionnels** (tous les travailleurs de l'institution)

Un plan d'évolution efficace est un plan qui est :

| **Clair** : compréhensible et structuré

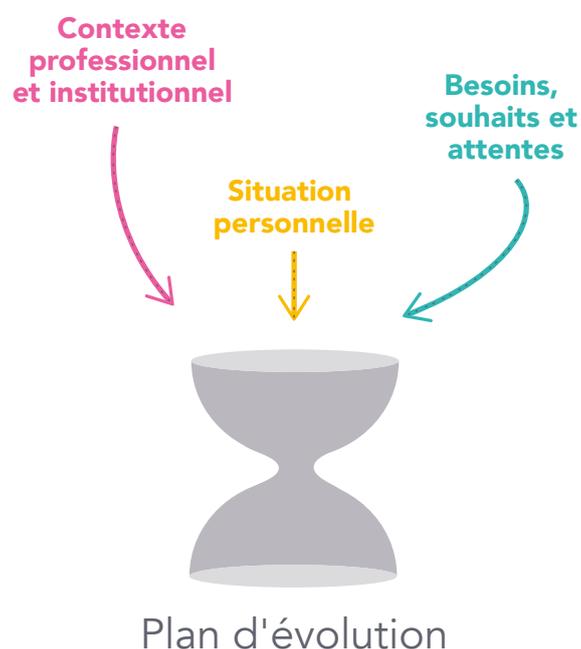
| **Motivant** : adapté à vos attentes et vos besoins

| **Pertinent** : en lien avec votre profil, votre réalité personnelle et votre environnement professionnel

| **Cohérent** : articulé selon votre contexte professionnel de l'individu (besoins institutionnels, collectifs, réglementation...)

| **Équilibré** : entre vie professionnelle et vie privée

| **Abouti** : établi sur le moyen-long terme, précis tout en restant flexible selon les situations



Pourquoi construire son plan d'évolution ?

- | Pour continuer à remplir avec qualité les objectifs, missions, tâches et projets liés à votre fonction
- | Cultiver vos apprentissages et continuer à développer vos compétences professionnelles
- | Donner du sens dans votre carrière et cultiver votre motivation au travail³

Comment construire son plan d'évolution ?

Vous pouvez jouer un rôle actif dans la définition de votre plan d'évolution. Vous le co-construisez avec l'appui de personnes-ressources au cours de différents moments de réflexion et d'échange⁴ tels que :

- | Un entretien d'évolution avec votre responsable
- | Un entretien individuel avec votre tuteur, délégué syndical, responsable de la formation...
- | Un bilan de compétences ou un conseil en évolution professionnelle avec un conseiller externe
- | Une réunion d'équipe avec vos collègues
- | ...



© RTA asbl



© Voyagerix / Adobe Stock

3 Pour aller plus loin : il est possible de rapprocher l'élaboration de ce plan d'évolution de la recherche de sa raison d'être (modèle « Ikigai » qui recoupe profession, passion, mission et vocation). Plus d'infos sur www.moncarnetdebord.be

4 Certains de ces moments peuvent se faire de manière confidentielle.

Pour construire votre plan d'évolution, plusieurs étapes de réflexion sont nécessaires :

Quelles sont les problèmes personnels et professionnels que je rencontre ?

Qu'ai-je envie de développer dans ma pratique, ma fonction actuelle ?

Comment ai-je envie d'évoluer professionnellement ?

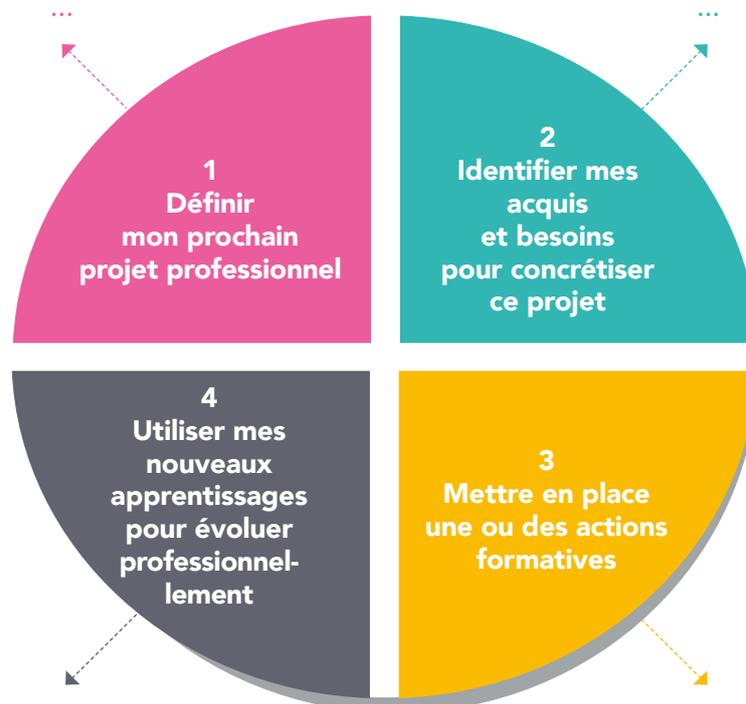
Quels sont les projets de mon institution dans lesquels j'ai envie de m'investir ?

Quelles compétences dois-je développer pour atteindre mes objectifs ?

Quels sont mes atouts ?

Quelles sont mes points d'amélioration ?

De quoi ai-je besoin pour concrétiser mon projet ?



Quelles actions formatives peuvent m'aider à développer les compétences nécessaires pour atteindre mes objectifs ?

Quand puis-je me former ?

Où puis-je m'informer ?

Qui peut m'aider ?

...

Comment mettre en pratique mes nouvelles compétences ?

Comment mettre à profit mes nouvelles connaissances pour concrétiser mon projet, solutionner mon problème ?

Que puis-je mettre en place pour intégrer/ancrer de nouvelles pratiques ?

Quel changement amorcer au sein de mon institution ou en dehors ?

Quels nouveaux acquis peuvent venir soutenir ma pratique ?

...

Le carnet de bord professionnel vous accompagne tout au long de cette réflexion !